

Résultat de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

**FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA
MEDITERRANEE**

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 15 septembre 2023, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique de rachat initiée par la société FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE sur un maximum de 837 648 de ses propres actions, au prix unitaire de 11,50 €, en vue d'une réduction de son capital, elle avait reçu en dépôt 549 895 actions.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique de rachat, soit 549 895, est inférieur au nombre de titres que la société FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE s'était engagée à racheter (837 648 actions, soit 43,83% du capital de la société). Toutes les demandes de rachat seront satisfaites.

Les actions rachetées seront annulées par la société dans les conditions et délais prévus par l'article R. 225-158 du code de commerce et ne conféreront plus aucun droit social.

2. Euronext Paris fera connaître par un avis les modalités de traitement des ordres et le calendrier de règlement-livraison de l'offre publique.